

COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL





REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 16 janvier 2016 à 9h30 précises

Au boulodrome régional de MONT SOUS VAUDREY

Présents:

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Jocelyne JARCELLAT et Yvette OUTREY

MM. Jean BINDA, Daniel BUSSARD, Michel BOURGEON, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY et Michel PERRUSSEL.

Absents excusés :

Mmes Françoise GAUTHIER et Stéphanie ZERBINI.

MM. Christian CANIOTTI, Marc SERTILLANGE, Christian MONNOYEUR et Maurice TRIBUT.

Docteur EL OUAZZANI.

La réunion commence à 9h30 sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette première réunion de cette nouvelle année. Il renouvelle ses vœux à tous et exprime son soulagement après les soucis de santé de Stéphanie ZERBINI dont les nouvelles sont rassurantes. Malheureusement, l'année débute avec plusieurs disparitions dont Christian MORO de Morez, Valérie BOUVRET, sœur de Pascal, qui fut, il y a peu, licenciée à l'ABJ, de Gilbert GROS licencié à Domblans et à l'ABJ ainsi que la maman de Chantal PIPOZ. Le CD39 a une pensée pour ces personnes ainsi que leurs proches.

En préambule, il adresse ses félicitations à Antoine MARTINELLO qui a reçu des mains de Jean-Marie MARAUX, en présence de Claude AZEMA, une très haute distinction nationale, à savoir le Mérite National, pour l'ensemble de son œuvre au sein de l'ABJ et de la pétanque jurassienne.

Michel DEMOUGEOT profite de cet instant pour informer le CD39 que le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports à Paulo DE BASTOS.

Du côté sportif, Mont sous Vaudrey jouera le 23 janvier contre Bourbon-Lancy et Saint Claude contre Illzach le 7 février pour le compte du 4ème tour de la Coupe de France.

Saint Claude sera classé club de Haut Niveau en 2016 par notre fédération puisque le club a terminé dans le top huit de la Coupe de France 2015-2016.

Par ailleurs, de bons résultats ont été obtenus par des équipes jeunes à Montreux dont Michel BOURGEON fera un compte-rendu tout à l'heure.

1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 novembre 2015.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan de l'Assemblée générale du CD39 du 28 novembre 2015

Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions. On peut regretter l'absence d'élus, ceux-ci étant tenus au droit de réserve en raison des élections régionales.

Beaucoup de questions au cours de la réunion avec les présidents le matin. Une pause méridienne où se sont retrouvés 80 convives au repas de midi.

Une assemblée générale, plutôt longue, de bons rapports des responsables de commission. Une remise des prix assez étendue par les nombreuses récompenses et une présence de plusieurs jeunes venus retirés leur diplôme de champion.

Point faible à modifier : l'horaire de l'AG : compte tenu du service par le traiteur, il faudra différer la reprise post méridienne de 14h15 à 14h45, par respect pour ceux et celles qui n'arrivent qu'en début d'après-midi.

3 : Bilan de l'Assemblée Générale de la Ligue du 13 décembre 2015 à Champagnole.

Même constat que pour l'AG du CD 39 en ce qui concerne l'absence d'élus, et ce, pour les mêmes raisons.

Dans le très beau cadre du restaurant le Bois Gourmand, avec toutes les infrastructures nécessaires sur place, très bonne assemblée générale. De nombreux membres du CD39. Remerciements à Jean BINDA pour la réservation effectuée. Légère déception sur la qualité des repas.

La réforme territoriale : Jean-Marie MARAUX explique :

L'année 2016 sera une année charnière avec la mise en place de la régionalisation dans le cadre de la réforme territoriale. Dès le début de l'année 2017, il sera nécessaire de mettre en place un **Comité Régional** qui réunira les régions actuelles BOURGOGNE / FRANCHE COMTE. Nos anciennes ligues seront remplacées par des **Commissions Territoriales** qui auront toujours en charge la gestion des compétitions sportives, la formation des dirigeants et la sélection des jeunes, des féminines et des espoirs. Le nouveau Comité Régional sera formé de membres issus des 8 comités de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté (3 membres par Cd), soit 24 membres. Il aura la gestion administrative (dossiers de subventions Etat et Région, la répartition des finances pour les commissions territoriales) et deviendra également l'organe décentralisé de la FFPJP en créant les différentes commissions (arbitrage, discipline,

sportive, technique, féminine, finances, etc....). Des réunions sont programmées pour 2016 avec nos amis bourguignons afin de préparer au mieux cette échéance qui nous est imposée par le Ministère des Sports.

Au cours de l'AG, le Président MARAUX a remis officiellement le But d'Or au Président Paulo DE BASTOS. Cette remise fût très chaleureuse et empreinte d'émotion. Jean-Marie MARAUX a souligné l'engagement de Paulo comme dirigeant depuis de nombreuses années au service de la pétanque et de ses licenciés, tant sur le plan départemental que régional. L'ensemble des participants lui a manifesté leurs gratitudes et adressé leurs félicitations.

4 : Compte-rendu du Congrès FFPJP à Montluçon les 8 et 9 janvier 2016.

Le CD39 était représenté par MM. DE BASTOS, PERRUSSEL, MARTINELLO et GRUNEISEN. Compte rendu collégial des participants :

Tout d'abord, on doit noter un très bon accueil et une parfaite organisation matérielle de ce congrès par nos collègues du Comité de l'Allier.

Un congrès qui s'est déroulé dans une atmosphère pesante, « volcanique », (le terme étant approprié d'autant que le congrès se déroulait en Auvergne), et qui, à tout moment, pouvait exploser. Les participants furent les témoins d'une scission entre un groupe de personnes soutenant le Président Alain CANTARUTTI et d'autres membres du Comité Directeur dont Joseph CANTARELLI, Claude STIRMEL, Didier SCMITT et bien d'autres... Cette scission fut très nettement marquée lors de l'intervention à la tribune de Monsieur Joseph CANTARELLI à la lecture de son rapport où l'on a vu une dizaine de membres du Comité se ranger autour de lui.

Un Président assez distant de ses membres, qui a été désavoué à deux reprises par les votes des congressistes :

- Premier vote portant sur la modification du mode de scrutin concernant le renouvellement du nouveau comité et des membres du prochain mandat. Les congressistes devaient se prononcer sur le choix entre une élection pour une liste bloquée ou pour une élection uninominale. (La première proposition emportait la préférence du Président, proposition qu'il n'avait pu faire entériner par le Comité Directeur Fédéral). En définitive, les congressistes ont retenu avec une large majorité le mode d'élection uninominal.
- Le second vote portait sur la possibilité de vote offerte aux Présidents de ligue : Cette possibilité n'a pas été retenue par les congressistes avec une large majorité, marquant ainsi le deuxième revers essuyé par le Président. Les raisons qui ont motivé ce refus :
 - Droits de vote attribués à la même personne si le Président de Ligue est à la fois Président de Ligue et Président d'un Comité départemental.
 - Ce nouveau droit favoriserait les grandes régions au détriment des petites.

<u>Propositions soumises également au vote de l'Assemblée et retenues par les congressistes :</u>

> Augmentation du tarif des licences 2017 :

- Licences Seniors/Juniors : Passe de 7.70 € à 10.00€
- Licences Cadets Minimes Benjamins : Passe de 3,20 ۈ 5.00 €

Les justifications avancées pour des ces augmentations sont :

- Projet de professionnalisation sur 8 ans avec l'embauche de cadres techniques répartis sur tout le territoire afin de mettre en œuvre la politique de développement fédéral,
- Augmentation des Indemnités versées aux clubs (Aide au CNC, Coupe de France ...).
- Participation à l'aide au financement de retransmissions TV
- Compensation de la baisse des dotations de l'Etat
- Prise en compte de l'augmentation des coûts de la vie.
- Participation au développement de la démarche vers le public jeune (Scolaire, école de pétanque, etc...)
- Professionnalisation du siège FFPJP (comptabilité, informatique marketing,...)

> Augmentation du tarif des mutations :

- Mutations internes : de 20.00 € à 30.00 € (Dont 1000 € pour la FFPJP et 20.00 € pour le Comité)
- Mutations externes : de 40.00 € à 50.00 € (Dont 2000 € pour la FFPJP, 10.00 € pour la ligue et 20.00 € pour le Comité)
 Toutes les mutations externes seront payantes quel que soit le motif.

Intervention du Président Paulo DE BASTOS :

Le Président a exprimé son indignation devant l'ensemble des congressistes suite à la disqualification au France de 10 joueurs Franc Comtois en raison de la non organisation d'une phase pré qualificative des championnats doublettes et triplettes de jeu provençal et du triplette vétéran.

« Nous reconnaissons notre erreur, mais nous avons été surpris par la forme de l'annonce de la décision de la fédération. Celle-ci a statué et donné foi suite à une délation soit disant anonyme et nous avons été prévenus par mail de l'exclusion de nos champions de ligue, ce qui est peu conforme à la bienséance d'autant que l'information nous est parvenue 72 heures avant le départ des joueurs. ». Et le Président de poursuivre : « Nous savons que d'autres ligues n'organisaient pas de pré qualificatifs... Pourtant nous avons été les seuls à être pénalisés. A l'avenir, Monsieur le Président quel dispositif de contrôle comptez-vous mettre en place afin de vérifier que les joueurs qualifiés au France sont bien issus d'une phase pré qualificative ?

A cette question, le Président DE BASTOS n'obtiendra aucune réponse.

<u>En conclusion</u>: Un congrès qui traîne en longueur, au cours duquel ne sont pas abordés les problèmes quotidiens rencontrés par les CD et les Clubs. On a senti nettement que les

membres du Comité fédéral se projettent déjà dans les futures élections et l'on peut légitimement s'inquiéter sur ce que sera la gestion de l'activité 2016 avec des relations aussi tendues que nous avons perçues lors de ce congrès.

5 : Préparation loto du 24 janvier 2016

Salle des fêtes de Mont sous Vaudrey

Préparation de la salle : 10h : Antoine et Adrienne MARTINELLO, Stéphanie ZERBINI, Yvette OUTREY, Emilie MARAUX, Paulo DE BASTOS, Michel PERRUSSEL, Patrick GRUNEISEN, Patrick CROTET, Daniel BUSSARD, Hervé MOINE, Philippe et Jocelyne JARCELLAT

- Organigramme effectué sur place.
- Commandes de pâtisserie et boissons : Yvette OUTREY
- Liaison avec Mme Brigitte JACQUOT: Michel PERRUSSEL + affiches.
- Fonds de caisse : Michel PERRUSSEL

6 : Préparation de la journée des dirigeants de la Ligue : 31 janvier 2016

Les membres du CD39 participeront à hauteur de 15€ Seront présents : Michel PERRUSSEL (x2), Yvette OUTREY, Patrick CROTET (x2), Antoine MARTINELLO (x2), Patrick GRUNEISEN, Hervé MOINE, Jean-Marie MARAUX, Daniel BUSSARD, Jean BINDA, Michel DEMOUGEOT, Paulo DE BASTOS.

Entre 40 et 50 personnes. Repas à l'Escale. Yvette OUTREY s'en occupe.

Dotation : CLAVELIN et Fleurs : Yvette et Gilles OUTREY Table de marque : Michel PERRUSSEL - Michel DEMOUGEOT

Buvette : tous les membres présents.

<u>Programme</u>:

9h-9h30 : Accueil - café de bienvenue offert par le CD 39

10h-12h : 2 parties

12h-12h30 : Apéritif offert par le CD 39

12h30-14h : Repas au restaurant l'Escale à Ounans.

14h-17h30 : 2 ou 3 parties selon l'horaire

17h30-18h00 : proclamation des résultats - pot de clôture offert par le CD39

7 : Journée des féminines de la Ligue du 6 mars à 9h00 au boulodrome régional.

Mme Bernadette LAMBOLEY est la présidente de cette commission au niveau de la Ligue. Elle se charge de la dotation et de l'enregistrement des équipes (doublettes formées).

Le CD39 doit fournir:

- Un arbitre : Michel PERRUSSEL
- Table de marques : JARCELLAT Philippe Michel DEMOUGEOT
- Quelques personnes à la buvette : Yvette et Gilles OUTREY, Jocelyne JARCELLAT.
- Réserver 100-120 repas (les équipes régleront directement au restaurateur : 13.50€ par personne). Yvette OUTREY s'assurera de l'ouverture possible du restaurant du centre ce 6 mars du fait que c'est un dimanche et qu'ordinairement ce restaurant est fermé ce jour là. Les deux restaurateurs s'entendront sur la préparation d'un menu identique. Répartition des places : 80 places au restaurant l'escale et 40 places au restaurant du Centre.

8: calendrier 2016

Hervé MOINE a réuni ce matin la commission calendrier afin de le finaliser. Envoi à l'imprimeur en début de semaine prochaine et distribution fin janvier.

9 : questions diverses

- ➤ <u>Trophée des Villes</u>: Marc SERTILLANGE, absent, c'est Antoine MARTINELLO qui fait part des résultats de nos joueurs :
- 1^{ière} partie du général perdue contre l'équipe de CAHORS
- 1^{ière} partie du concours complémentaire : Gagnée contre l'équipe de SAINT-ETIENNE
- 2^{ième} partie : Gagnée contre l'équipe de AUCH
- 3^{ième} partie qui correspond au ¼ de finale du complémentaire : notre équipe retrouve celle de CAHORS et perd à nouveau contre elle.

Le Président DE BASTOS n'est pas favorable à présenter une équipe Jurassienne pour l'édition 2016 au trophée des villes. En effet, le comportement de certains joueurs qui rechignent à jouer avec d'autres n'est pas acceptable. Il dénote et regrette ce positionnement inadapté au regard qu'ils ont été choisis pour représenter le Jura et non eux-mêmes.

Réunion Franco-Suisse :

La Franco Suisse aura lieu les 3 et 4 septembre à MONT SOUS VAUDREY au boulodrome régional.

Les Suisses veulent se retirer de la Franco Suisse car les dates que nous leur proposons ne leur conviennent pas.

- Cependant, le CD de l'AIN viendra, à condition que l'on organise parallèlement une compétition Jeunes. Le Président ainsi que les membres du Comité émettent un avis favorable et chargent Michel BOURGEON de son organisation.
- La Haute-Savoie participera car la décision est déjà prise et votée en Assemblée générale.
- Le VALAIS a dit oui. Restent les cantons de VAUD et de GENÊVE. Le canton de GENÊVE ne viendra pas. Le canton de VAUD est encore indécis.

Une réunion sera programmée mi mars pour son organisation.

> Examen d'arbitres :

Une session préparatoire à l'examen a eu lieu au siège du Comité le dimanche 3 janvier 2016. (3 candidats sur les 4 étaient présents)

L'examen aura lieu le dimanche 17 janvier 2016 avec 3 ou 4 candidats.

Marathon Jeunes à Belfort le jeudi 14 février 2016: M. Eric DI ROSA a transmis tous les documents aux CD. Michel BOURGEON a tous les éléments. Les modalités d'inscriptions seront envoyées aux clubs au cours de la semaine.

> Championnat Jeunes à MONTREUX

7 équipes jurassiennes ont fait le déplacement chez nos amis Suisses samedi 9 et dimanche 10 janvier. Très bon accueil, avec l'hébergement offert le samedi soir aux joueurs et aux coaches.

Clubs participants : ASPTT GRAND LONS - CHAMPAGNOLE - CHATELNEUF - CHAMPVANS - MOIRANS - ST CLAUDE

- Pour le Bouchon d'Or juniors de MONTREUX : 14 formations (4 Jura)
- Pour le critérium international cadets de la tour de PEILZ : 15 formations (3 Jura)

2 poules de 7 chez les juniors - 1 poule de 8, 1 de 7 chez les cadets (Toutes les équipes se rencontrent dans chaque poule)

Après les phases qualificatives, 1/2 finales Juniors : PINSON valentin/Grosse Maxime (Champagnole), JOURNOT Antonin (ASPTT Grand Lons) s'inclinent face à RELION Matthieu / GUYOT Allan (Champvans), GIROD Cyril (St Claude) à 5.

L'équipe Suisse (FSP) prend le meilleur sur TREMAUD Benjamin (Champvans), ALVES Jayson/DURY Kélian (St Claude) 13 à 08.

Finale : Suisse (FSP) bat l'équipe RELION Matthieu 13 à 09. Match pour la 3ième place : TREMAUD Benjamin s'impose à PINSON Valentin.

1/2 Finales Cadets: MICHAUD Nathan/ETIGNARD Davy/JARJAT Quentin (Moirans) victoire face à Theami Leila/Fumez Cyril/Bournez Rémi (Doubs) 13 à 10.

DELIOT Mathis/BAYRAM Hamza/ARDIOT Vincent (Champvans) 13 à 01 face à une équipe Suisse du canton de Vaud.

Finale: DELIOT Mathis (Champvans) bat MICHAUD Nathan 13 à 08.

Match pour la 3ième place : THEAMI Leila 13 équipe Suisse du canton de Vaud 07.

Résultats intéressants pour la délégation Jurassienne composée d'équipes clubs mais aussi CD39.

<u>Prochains déplacements</u>: 24/01/16 : Genève - 07/02/16 : Villefranche-sur-Saône - 14/02/16 Belfort (Marathon) - 20 et 21/02/16 : Annecy.

- Examen BF1: Il aura lieu le 6 février prochain à ARC LES GRAY. 4 candidats jurassiens se présenteront à cet examen.
- Point sur les licences : Antoine MARTINELLO
 A la date du 15 janvier 2016 le CD 39 compte 972 licenciés.

Labels des écoles de pétanque :

Le Président distribue les diplômes et les banderoles aux clubs concernés.

Labellisation des écoles de pétanque : pour 2016/2017. Classement de 0 à 3 étoiles (FFPJP)

- 3 étoiles : Amicale pétanque Champvans No 8-11-39-1

- 2 étoiles : Pétanque Moirantine No 8-11-39-2

- 2 étoiles : Amicale Boules Jurassienne Lons-Le-Saunier No 8-11-39-5

- 1 étoile : Pétanque Salinoise No 8-11-39-6

- 0 étoile : Pétanque Polinoise No 8-11-39-7

- 0 étoile : Moissey Pétanque N0 8-11-39-8

> Convention avec JURADIS.

Un rendez-vous a été convenu avec le représentant de la bière Kronembourg ce lundi 18 janvier. Une nouvelle convention partenariale devrait être signée à cette occasion.

Places vacantes au niveau du CNC féminin :

Monsieur Joseph CANTARELLI a annoncé lors du congrès qu'il avait dû enregistrer quelques défections au niveau des équipes engagées dans le championnat national des clubs féminin et que dès lors il proposait d'intégrer des équipes qui se seraient classées secondes dans cette compétition. L'ABJ se propose d'engager une équipe qui correspondrait à ces critères. Le Comité départemental donne un avis favorable à cet engagement. Cependant, il faut que l'ABJ recueille un avis favorable auprès de la ligue ce dernier étant sans appel. En l'absence de la programmation d'une prochaine réunion, Jean-Marie MARAUX consultera les membres du comité de la ligue par mail et obtiendra ainsi leur avis. Si toutefois une majorité acceptait l'engagement de l'équipe de l'ABJ, cela nécessiterait la révision et l'aménagement d'un nouveau calendrier 2016 spécifique à cette compétition.

> <u>Inscriptions des clubs à la Coupe de France et leurs équipes en</u> championnat des clubs :

La présidente de la Commission Sportive, Emilie MARAUX, a envoyé ce dimanche le formulaire à tous les présidents de clubs afin qu'ils puissent inscrire ou pas leur club en Coupe de France et leurs équipes en Championnat des Clubs. Attention, <u>aucune inscription</u> après le 3 février.

PS: Rappel du règlement fédéral: tous les champions de Ligue 2015 devront OBLIGATOIREMENT jouer le pré qualificatif 2016 et ne sont donc pas qualifiés d'office pour la phase finale du championnat de ligue en question comme c'était le cas ces dernières années. Information à transmettre à tous les Jurassiens, champions de Ligue 2015.

La séance est levée à 12h15.

Le secrétaire-général Michel PERRUSSEL Le Président du CD 39 Paulo DE BASTOS